

( N<sup>o</sup> 146. )

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

### **Projet de Loi contenant le Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice de 1846.**

*(Voir les Nos 2, 127, 220 et 241 de la Chambre des Représentants.)*

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut :*

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### **ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice de 1846, est fixé à la somme de cinq millions huit cent soixante-quatre mille soixante-quatorze francs (5,864,074 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

#### **ART. 2.**

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 20 Mai 1846.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,*

*(Signés) H. M. HUVENERS.*

*BON DE MAN D'ATTENRODE.*

## Tableau du Budget du Département de l'Intérieur, pour l'exercice de 1846.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du ministre. . . . .	21,000	»	
2	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	136,600	»	
<b>MATÉRIEL.</b>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. . . . .	30,000	»	191,100 »
<b>FRAIS DE DÉPLACEMENT.</b>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>				
1	Pensions. . . . .	150,000	»	
2	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves. . . . .	5,000	»	
3	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	7,000	»	162,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>				
1	Frais de publication des travaux de la statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . . . .	41,300	»	
2	Première partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie. . . . .	»	250,000	291,300 »
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<b>FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.</b>				
1	Province d'Anvers. . . . .	97,000	»	
2	Id. de Brabant. . . . .	105,975	»	
3	Id. de la Flandre occidentale. . . . .	98,250	»	
4	Id. id. orientale. . . . .	100,200	»	
	A reporter. . .	401,425	»	644,400 »

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	401,425 »	. . . . .	644,400 »
5	Province de Hainaut. . . . .	109,470 »	»	
6	Id. de Liège. . . . .	100,190 »	4,500 »	
7	Id. de Limbourg. . . . .	85,697 »	»	
8	Id. de Luxembourg. . . . .	89,700 »	»	942,382 »
9	Id. de Namur. . . . .	88,400 »	»	
	<b>FRAIS DE MILICE.</b>			
10	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires. . . . .	63,000 »	»	
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	<b>FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.</b>			
1	Traitement des commissaires d'arrondissement. . . . .	186,900 »	»	
2	Émoluments pour frais de bureau. . . . .	113,772 »	»	323,172 »
3	Frais de route et de tournées. . . . .	22,500 »	»	
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	<b>VOIRIE VICINALE.</b>			
UNIQUE.	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. . . . .	<i>Pour Mémoire.</i>	»	
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	<b>SERVICE DE SANTÉ.</b>			
1	Traitement et frais de bureau de l'inspecteur. . . . .	6,300 »	»	
2	Commissions médicales provinciales. . . . .	39,500 »	»	82,100 »
3	Encouragements et subsides. . . . .	18,300 »	»	
4	Académie royale de médecine. . . . .	18,000 »	»	
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
UNIQUE.	Frais de célébration des fêtes nationales. . . . .	30,000 »	»	30,000 »
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
	<b>Eaux de Spa.</b>			
1	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses. . . . .	2,220 »	»	22,220 »
2	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa. . . . .	20,000 »	»	
	A reporter. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,044,274 »

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,044,274 »
	<b>CHAPITRE X.</b>			
	<b>CONSTRUCTIONS D'HÔTELS PROVINCIAUX.</b>			
1	Deuxième et troisième quarts des frais de construction d'un hôtel pour l'administration provinciale du Luxembourg, à Arlon. . . . .	»	109,000 »	242,000 »
2	Deuxième tiers d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liège. . . . .	»	133,000 »	
	<b>CHAPITRE XI.</b>			
	<b>ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ETC.</b>			
1	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen. . . . .	153,500 »	»	177,500 »
2	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles. . . . .	24,000 »	»	
	<b>CHAPITRE XII.</b>			
	<b>AGRICULTURE.</b>			
1	Fonds de l'agriculture. . . . .	250,000 »	»	563,000 »
2	Encouragements à l'agriculture. . . . .	313,000 »	»	
	<b>CHAPITRE XIII.</b>			
	<b>MILICE.</b>			
UNIQUE.	Frais d'impression des listes alphabétiques. . . . .	1,600 »	»	1,600 »
	<b>CHAPITRE XIV.</b>			
	<b>GARDE CIVIQUE.</b>			
UNIQUE.	Frais de voyage de l'inspecteur-général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achats, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique. . . . .	20,000 »	»	20,000 »
	<b>CHAPITRE XV.</b>			
	<b>RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.</b>			
UNIQUE.	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage. . . . .	8,200 »	»	8,200 »
	<b>CHAPITRE XVI.</b>			
	<b>LÉGION-D'HONNEUR ET CROIX DE FER.</b>			
1	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune; pension de 100 fr. par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins. . . . .	90,000 »	»	110,000 »
2	Subside au fonds spécial des blessés de septembre. . . . .	»	20,000 »	
	A reporter. . . . .	. . . . .	. . . . .	3,166,574 »

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .			3,166,574 »
	<b>CHAPITRE XVII.</b>			
	COMMISSION DE LIQUIDATION DES INDEMNITÉS.			
UNIQUE.	Frais d'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre. . . . .	»	45,000 »	45,000 »
	<b>CHAPITRE XVIII.</b>			
	INDUSTRIE.			
	<i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>			
1	Encouragements à l'industrie. . . . .	60,000 »	150,000 »	
2	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publications de brevets, frais d'administration (personnel et matériel). . . . .	33,000 »	»	283,000 »
3	Musée de l'industrie nationale. . . . .	40,000 »	»	
	<b>CHAPITRE XIX.</b>			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
1	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat. — Bourses. — Médailles et subsides pour le matériel. . . . .	621,800 »	»	
2	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques. . . . .	94,100 »	»	
3	Dépenses du concours universitaire. . . . .	15,000 »	»	
	<i>Enseignement moyen.</i>			
4	Frais d'inspection des athénées et collèges. . . . .	10,000 »	»	
5	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'arts et métiers et les ateliers d'apprentissage. . . . .	200,000 »	»	
6	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges. . . . .	5,000 »	»	
	<i>Enseignement primaire.</i>			
7	Frais d'inspection.—Frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures.—Dépenses des cours normaux.—Encouragements, subsides aux communes et secours.—Subsides aux caisses de prévoyance.—Bourses pour les élèves instituteurs des écoles normales adoptées. . . . .	751,000 »	»	
8	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. . . . .	20,000 »	»	
	A Reporter. . . . .			1,716,900 »
				5,211,474 »

NOMBRE DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	. . . . .	. . . . .	5,211,474 »
	<b>CHAPITRE XX.</b>			
	<b>LETTRES, SCIENCES ET ARTS.</b>			
	<b>SECTION PREMIÈRE.</b>			
1	Lettres et sciences. . . . .	199,000 »	46,850 »	
	<b>SECTION II.</b>			
2	Archives du royaume.—Frais d'administration (personnel). . . . .	23,750 »	»	
3	Matériel. . . . .	2,600 »	2,000 »	
4	Frais de publication des inventaires des archives. . . . .	4,000 »	»	
5	Archives de l'Etat dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale. . . . .	15,000 »	2,400 »	
6	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat. . . . .	3,500 »	»	609,600 »
	<b>SECTION III.</b>			
7	Beaux-arts. . . . .	224,000 »	26,000 »	
8	Monument de la place des Martyrs. . . . .	2,000 »	»	
9	Quatrième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon. . . . .	»	12,500 »	
10	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables. . . . .	10,000 »	»	
11	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments et Commission royale des monuments. . . . .	36,000 »	»	
	<b>CHAPITRE XXI.</b>			
	<b>ÉTAT CIVIL. — TABLES DÉCENNALES.</b>			
UNIQUE.	Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'Etat civil pour la période de 1833 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale. . . . .	»	25,000 »	25,000 »
	<b>CHAPITRE XXII.</b>			
UNIQUE.	Dépenses imprévues et travail extraordinaire. . . . .	»	18,000 »	18,000 »
	<b>Total. . . . .</b>	. . . . .	. . . . .	<b>5,864,074 »</b>